

Quand la religion s'invite en entreprise : quel dialogue possible ?

La 40^{ème} édition des Nocturnes Ex'pairs Formation a réuni 200 personnes le 19 mars dernier. Dirigeants d'entreprises et managers, sont venus échanger sur un thème qui peut être tabou dans l'entreprise : la religion. Deux intervenants ont répondu à l'invitation de Virginie Nogueras, dirigeante du cabinet-Conseil Ex'pairs Formation : Michel Younes, Professeur de théologie et d'islamologie à l'Université catholique de Lyon et Azim Naim, Responsable Formations professionnelles chez Dijon Céréales.

Si les conflits liés à la religion restent marginaux en entreprise, ils sont néanmoins tabous. **Azim Naim**, Responsable Formations professionnelles chez Dijon Céréales, né en Afghanistan, n'a rencontré dans sa carrière qu'un seul cas. « Quand on est en charge d'une entreprise, il est impératif de veiller à la bonne entente des salariés. Il faut rester ferme et vigilant contre tout glissement, mais veiller également à ce que les recruteurs ne fassent pas non plus de discrimination ».

Selon **Michel Younes, Professeur de théologie et d'islamologie à l'Université catholique de Lyon**, « on a souvent un problème de diagnostic et la façon d'aborder la question en entreprise peut provoquer des réactions épidermiques. C'est la raison pour laquelle on conseille aux managers d'en parler quand tout va bien ».

La religion devient un problème lorsqu'elle fait le lit du fondamentalisme. Comment le repérer dans l'entreprise ? Le ministère du travail a édité un

guide à l'usage des entreprises. Selon Michel Younes « il faut voir ce guide comme une aide, mais qui ne remplace pas l'attitude managériale ».

La religion ne doit en rien troubler le bon fonctionnement de l'entreprise. Selon Azim Naim, « le point central est la concertation et la formation des équipes d'encadrement. La loi est méconnue au sein des entreprises alors que le cadre juridique est très clair. Si le dialogue est impossible avec un salarié, alors il ne faut pas céder ».

En conclusion, **Virginie Nogueras** a rappelé qu'elle était née de deux cultures, de deux religions différentes qui avaient fait d'elle une femme libre. « J'ai souhaité ce soir unir des histoires et des parcours de vie différents afin que l'humanité s'enrichisse ».

Prochain rendez-vous le **4 juin à 19 h. Cyber : tous concernés !**

Avec le Vice-amiral d'escadre, **Arnaud Coustillièvre, Yassir Kazar**, CEO de Yogosha et **Michaël BITTAN**, associé responsable des activités de gestion des risques cyber chez Deloitte.



Renseignements et inscriptions :
contact@expairsformation.com
www.expairsformation.com

I-WAY : 4, rue Jean Marcuit
69009 Lyon